



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00520180219963

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont annulées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet du département des Hautes-Alpes

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à GAP le 19 février 2018

Monsieur Jean-Marie BERNARD
Le Président

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00517060764001	Adjoint technique territorial	Ouvrier polyvalent Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps complet	COMMUNE DE LA SALLE 05240 La Salle les Alpes	01/09/2017	00520170612200
V00517073494001	Adjoint administratif territorial	Gestionnaire RH Plus de détail	La date de recrutement a changé	Temps complet	CC BRIANCONNAIS 05105 Briancon cedex	01/09/2017	00520170724661